

BEAUGENCY
EGLISE
SAINT-ETIENNE

BEAUGENCY
EGLISE
SAINT-ETIENNE

Maquette et réalisation : DOMANI à Orléans



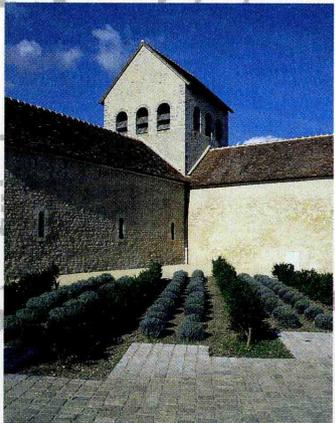
PATRIMOINE
Restauré
EN REGION CENTRE

LRT 2-175

PATRIMOINE
Restauré
EN REGION CENTRE

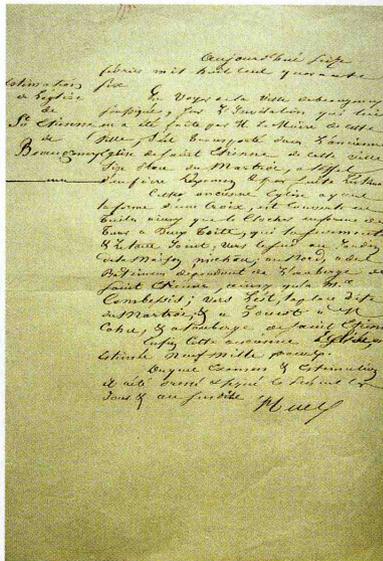
Un classement ancien

Le visiteur qui se rend à Beaugency pourra être surpris d'apprendre que l'église Saint-Etienne, modeste d'apparence, appartient au prestigieux contingent des premiers - 934 pour être précis - édifices classés au titre des monuments historiques. Après une enquête menée en 1837 auprès des préfets de département, une liste fut publiée en 1840 qui classait les édifices par ordre d'importance. Sur cette base, la commission des monuments historiques, créée en 1837, pouvait décider de la répartition des crédits affectés à la restauration des monuments. Présidée par Vatout, longtemps bibliothécaire et conservateur des collections du duc d'Orléans, futur Louis-Philippe, puis par Ludovic Vitet et par Prosper Mérimée, elle venait à la suite d'un fort courant d'opinion en faveur de l'histoire et des antiquités nationales, courant animé par maintes sociétés savantes où se retrouvaient archéologues, antiquaires et érudits. Vitet y joua un rôle important. Nommé premier inspecteur général des monuments historiques (de 1830 à 1834), il défendit l'art du moyen âge auquel il avait été initié par Arcisse de Caumont.

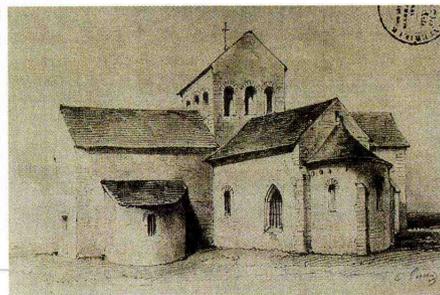


Prosper Mérimée prit le relais. Il rapporta de ses tournées des notes et des rapports précieux. L'église Saint-Etienne de Beaugency fut longtemps considérée comme la plus ancienne église voûtée de France. C'est à ce titre qu'elle fut classée. On croyait même alors qu'elle datait du 9^e ou du 10^e siècle. Les travaux de Mme Bresc-Bautier ont permis de nuancer cette affirmation. Mais assurément, elle est un témoignage précieux sur le premier art roman et constitue une des plus vénérables églises françaises.

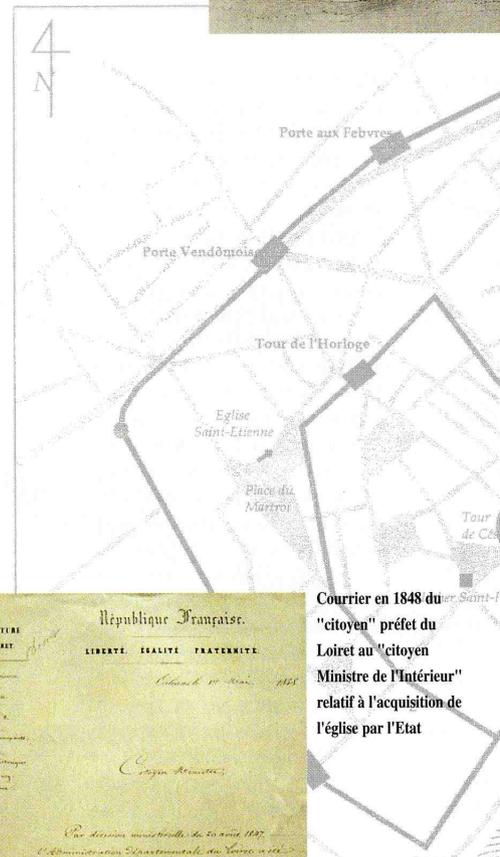
En 1846,
l'église est estimée
9 000 francs



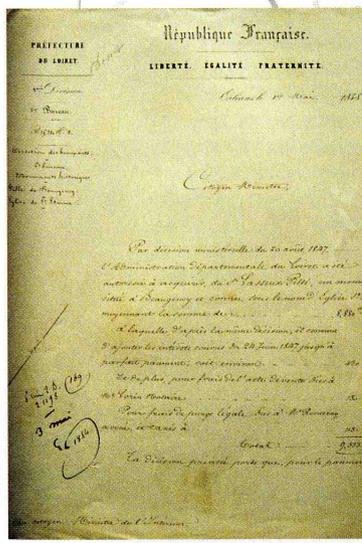
Dessin de
Charles Pensée



LRT 2-175



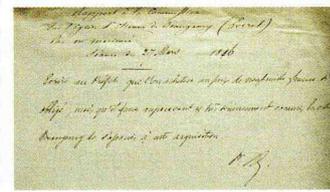
L'Etat a toujours manifesté son intérêt et sa détermination pour ce monument. Il est à remarquer en effet sa position particulièrement ferme quand en 1846, devant le désintérêt de la commune qui projetait de détruire l'église pour agrandir la place du Martroi, il signifia sa volonté indéfectible de conserver l'édifice, voire, pour ce faire, de l'acquérir. C'est chose faite en 1847, pour 9000 francs, après que Mérimée eut défendu ce projet et après quelques tentatives infructueuses pour intéresser la commune à la démarche. Dès lors, l'Etat entreprend les travaux nécessaires à sa stricte conservation : reprise des couvertures en 1854, travaux par l'architecte Juste Lisch en 1881, projet non abouti de décoration intérieure par Lobin en 1883, etc. Mais l'absence d'une véritable affectation devait pendant longtemps obérer tout projet global et ambitieux d'intervention. La commune de Beaugency ayant manifesté son souhait de disposer d'un lieu de manifestation culturelle, l'église Saint-Etienne est apparue comme un endroit idéal, aux proportions raisonnables, pouvant offrir une confrontation originale entre le passé et les créations du présent. En 1992, l'Etat vend pour un franc symbolique l'église à la commune.



Courrier en 1848 du
"citoyen" préfet du
Loiret au "citoyen"
Ministre de l'Intérieur"
relatif à l'acquisition de
l'église par l'Etat

Prosper Mérimée
écrit en 1846 :
"Ecrire au préfet que
l'on achètera au prix
de neuf mille francs
si l'on y est obligé,
mais qu'il fasse
auparavant et très
sérieusement sommer
la ville de Beaugency
de s'associer à cette
acquisition."

- Encinte conservée
- Rues actuelles
- Tracés présumés des encintes
- 1 : Première encinte
- 2 : Deuxième encinte, existant au XI^e s.
- 3 : Troisième encinte, XII-XIVe-XVe s., détruite en 1772.



Aux sources de l'art roman

Fait rare : l'église Saint-Etienne de Beaugency a traversé le moyen âge et l'époque classique sans modification majeure. Elle offre par conséquent un témoignage de tout premier plan sur l'architecture du troisième quart du 11^e siècle.

A l'origine, l'église était placée sous le vocable du Saint-Sépulcre.

Sa construction au 11^e siècle s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle conception de la foi, plus exigeante, conception qui a contribué au développement des pèlerinages à Jérusalem sur le lieu de la Résurrection, dans un contexte fervent de retour aux sources de la religion chrétienne et de purification. Fondée vraisemblablement vers 1030-1050, l'église, alors située à l'extérieur des remparts du bourg, était en fait une église prieurale dépendant de la puissante abbaye de la Trinité de Vendôme. Le seigneur de Beaugency, Landry III, en acheva la construction entre 1070 et 1078.

Il revint à l'évêque d'alors, Régnier, de la consacrer. Le 15^e siècle marque le déclin de l'église : il n'y a plus alors qu'un seul prieur commendataire.

Fragment de peinture murale



Malgré une surélévation tardive des murs, au 18^e siècle, quand on refit à neuf une charpente plus haute pour ménager dans le comble ainsi créé un grenier à céréales, la fameuse voûte en berceau ne fut pas affectée.

L'église prend jour par de nombreuses baies toujours en place. Seules deux fenêtres en arc brisé percées dans le chœur témoignent, dans leur dessin, de modifications légères à l'époque gothique. Le décor est de la plus grande simplicité. L'église est construite en moellons et petit appareil. La pierre de taille est réservée à l'entourage des fenêtres, aux arcs doubleaux de la nef et aux pilastres. Un sentiment d'austérité se dégage de l'édifice.

Quelques traces de peintures murales dans la baie murée du chœur attenante à la sacristie évoquent un décor peint plus tardif.

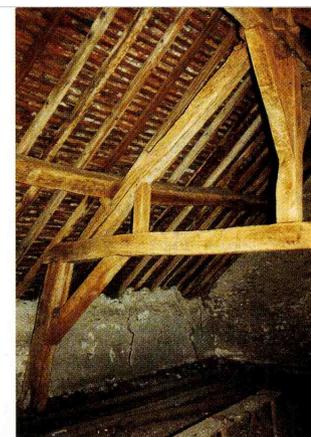
Une étape incontournable : la consolidation

En 1983, l'état de l'église est à ce point critique qu'il faut étayer la croisée du transept. Les piles, en effet, s'écrasent. Le bâtiment est fermé au public. La façade sud du transept bascule et se fissure.

Dans l'étude qu'il remet en 1989, l'architecte en chef des monuments historiques préconise, avant toute autre intervention, une consolidation de l'édifice. Les surcharges subies depuis deux cents ans sont à l'origine des fissurations. Le rehaussement des toitures et le comblement des reins de voûte à la fin du 18^e siècle affectent également les murs gouttereaux.

Par conséquent, les parties de murs rapportées au-dessus du niveau ancien sont démolies. De la sorte, l'église retrouve ses proportions originelles, au demeurant bien connues grâce au pignon occidental de la nef qui a gardé son volume à l'intérieur du comble et grâce aux solins de pierre subsistant qui apportent des indications très précises sur la hauteur des toitures.

Par ailleurs, les quatre piles de la croisée du transept sont consolidées par une nouvelle fondation raccordée au bon sol par des massifs de maçonnerie solides construits dans l'épaisseur des piles.



Rehaussement des combles fin 18^e



Vue des piles étagées

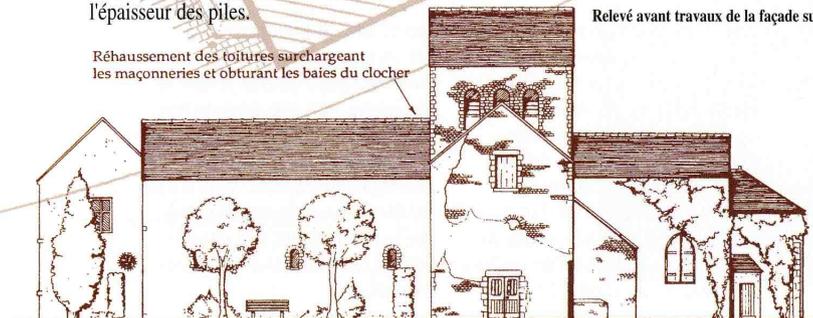
Deux vues du début du siècle (Archives départementales du Loiret)

2183. BEAUGENCY (Loiret). — Ancienne Eglise Saint-Etienne



BEAUGENCY. - Église St-Etienne, XI^e siècle (autresd. Prieuré du Saint-Sépulcre). - Monument historique
A. Laffrey, Bb. & Bourgogne

Rehaussement des toitures surchargeant les maçonneries et obturant les baies du clocher



Relevé avant travaux de la façade sud

Jardinnet masquant l'église et les toilettes publiques

Porte et fenêtre modernes donnant accès à l'église transformée en cave et en grenier pour le marché de la Place du Martroi

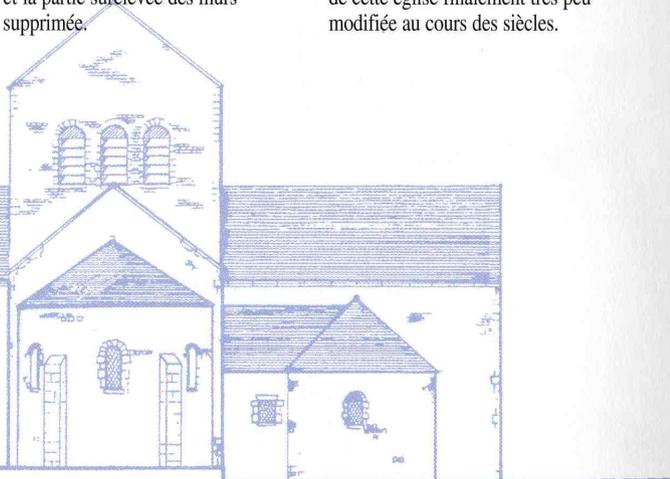
Toitures

On distingue parfaitement le niveau originel de la toiture



Les toitures de l'église Saint-Etienne, telles qu'elles furent réalisées au 18^e siècle, avaient empiété sur les baies du clocher. Ce rehaussement était gênant, tant pour la compréhension du monument roman, que pour la conservation de l'édifice par la surcharge qu'il occasionnait. La charpente moderne à entrain retroussé, dégradée, fut démontée, et la partie surélevée des murs supprimée.

Au niveau des absidioles, les toitures débordantes en appentis sont également reprises pour leur redonner leur volume normal. Cette reprise générale des toitures permet donc de rendre à l'édifice une homogénéité de style et s'apparente à un "retour à un état originel" que justifiait la parfaite documentation des dispositions d'origine et l'homogénéité de cette église finalement très peu modifiée au cours des siècles.



Fouilles

Parallèlement aux travaux sur l'édifice, l'architecte, dans la perspective d'une mise en valeur sous la forme d'un espace public au sud de l'église, a prévu un traitement des abords. Dans la lignée de ce qui a été fait pour les toitures, il a proposé de retrouver le niveau de sol d'origine. Ce projet, et la nécessité surtout de décaisser le sol pour installer un drain périphérique, ont conduit à une

surveillance archéologique. Les inhumations découvertes ont confirmé l'existence d'un cimetière très ancien, peut-être antérieur à la construction de l'église. Le niveau de sol a été finalement conservé. A la façade occidentale, le sol n'a pas été décaissé non plus car il semble que le rehaussement soit ancien. Seul un emmarchement circulaire a été réalisé.

Vitraux : "Pas de figure"



ferme 1
Sud

Esquisses réalisées sur papier par Jean-Dominique Fleury

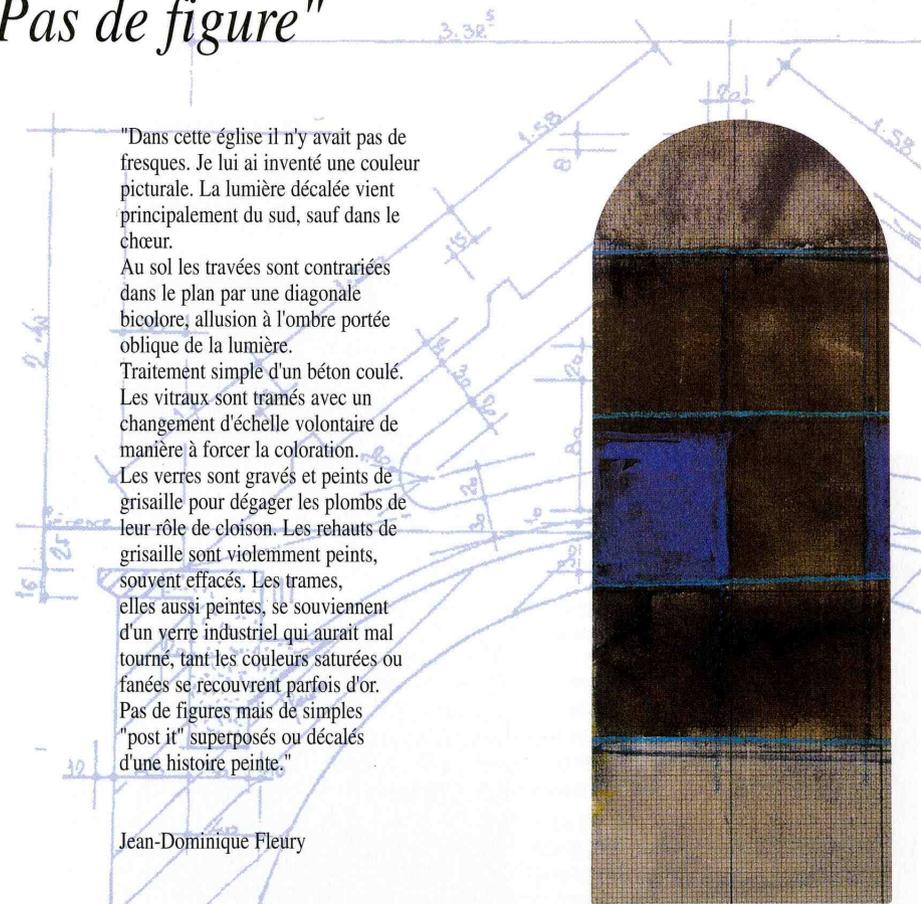
"Dans cette église il n'y avait pas de fresques. Je lui ai inventé une couleur picturale. La lumière décalée vient principalement du sud, sauf dans le chœur.

Au sol les travées sont contrariées dans le plan par une diagonale bicolore, allusion à l'ombre portée oblique de la lumière.

Traitement simple d'un béton coulé. Les vitraux sont tramés avec un changement d'échelle volontaire de manière à forcer la coloration.

Les verres sont gravés et peints de grisaille pour dégager les plombs de leur rôle de cloison. Les rehauts de grisaille sont violemment peints, souvent effacés. Les trames, elles aussi peintes, se souviennent d'un verre industriel qui aurait mal tourné, tant les couleurs saturées ou fanées se recouvrent parfois d'or. Pas de figures mais de simples "post it" superposés ou décalés d'une histoire peinte."

Jean-Dominique Fleury



Le projet de Jean-Dominique Fleury

Pour faciliter la lecture, les fenêtres sont numérotées de un à treize de droite à gauche (la treizième est la fenêtre du pignon ouest)

A l'origine du projet se trouve le désir de faire de Saint-Etienne de Beaugency un lieu de rencontres, d'échanges. Ainsi se croisèrent la restauration dans le respect de la tradition de l'édifice par l'architecte en chef des monuments historiques et la création la plus contemporaine avec le projet de Jean-Dominique Fleury.

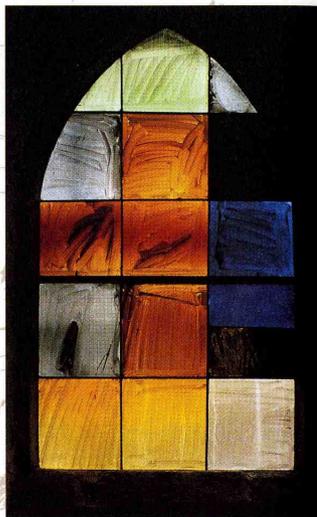
Restaurateur de vitraux anciens, il a travaillé pour des artistes vivants (Pierre Soulages à Conques, Martial Raysse à Paris) et réalise ses propres compositions.

Le programme concernait l'intérieur : un projet de crépi, des esquisses pour le sol ainsi que pour l'ensemble des verrières, treize en tout. Les baies étroites, plus ou moins grandes (0,3 m² pour la plus petite contre 2,3 m² pour la plus grande), espacées, n'offraient de régularité que dans leur forme globale (en plein cintre, sauf les deux grandes baies, en arcs brisés). L'organisation ne pouvait pas venir du bâtiment mais bien de l'artiste qui devait donner une cohérence à cet

ensemble disparate.

Le fil conducteur retenu fut la forme géométrique, figure non humaine. Exit l'Histoire au profit d'une structure formelle et chromatique de ces simples "post-it". Les déclinaisons, car même "les petites églises romanes ne sont pas dénuées d'imagination même si elles appartiennent à un style. Il y a énormément de fantaisie", se firent autour du carré, de la couleur et de la place du spectateur.

Des carrés s'éparpillent ainsi au gré de l'avancée du visiteur dans la nef. Petits et colorés, placés en damiers (1), ils s'agrandissent démesurément (2, 4, 5) puis participent à l'architecture même de la fenêtre, dessinés par les réseaux de plombs qui les cernent (à partir de 4). Dans les deux grandes fenêtres (7 et 11), ils jouent de nouveau en parallèle à l'organisation de la fenêtre, passant sous la barlotière. Les jaunes - dioxyde de fer ou d'or, contenant des petites particules du précieux métal - dominant dans la nef, les bleus - dioxyde de cobalt, de cuivre voire de manganèse- sont plus présents dans le chœur. Colorés, ces plans ne sont pas pour autant monochromes.



Des compositions de verres différentes, des cuissons multiples, des reprises au pinceau appliquant une grisaille sombre les nuancent, les saturent.

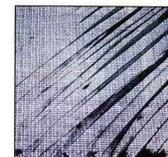
Nombreux sont repris, au stylet avant, ou après à l'acide, par un tracé systématique. Une fine trame se dessine ainsi, évoquant les cages à mouches médiévales, contrastant avec la trace gestuelle de la grisaille, éclaircissant d'un mince et régulier rais de lumière des endroits précis, forçant un peu plus l'attention du spectateur.

Le déplacement de ce dernier peut sans difficulté se faire au rythme des baies. Descendant l'embranchement, au milieu de la nef, il devra se rapprocher du mur nord pour apprécier pleinement la baie trois (au sud) que l'inclinaison de l'embrasure empêche de voir par ailleurs. Le point de vue au centre de

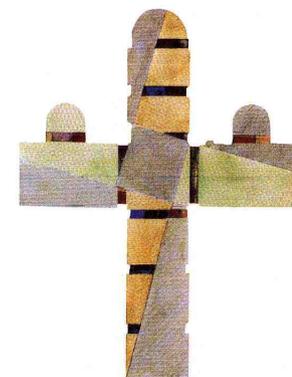
la dernière travée avant la croisée permet de mieux comprendre l'architecture des baies, notamment l'asymétrie systématique des plombs verticaux, décalés vers la gauche.

Ici, de la baie 4 ne se laisse voir que la verticale très claire de gauche, les couleurs chaudes rouges et jaunes n'apparaissant qu'au moment du déplacement du spectateur. Les embrasures des baies 6, 7, 8, 11 sont légèrement colorées, tout comme les embrasures de la baie 3, jaune-orangée, de la baie 2, rose-rouge et de la baie 1, gris claire, plus froide.

Loin d'être de simples carrés de couleurs, ces vitraux œuvrent bien pour la pérennité du mystère de la lumière.



Vitrail 10, détails

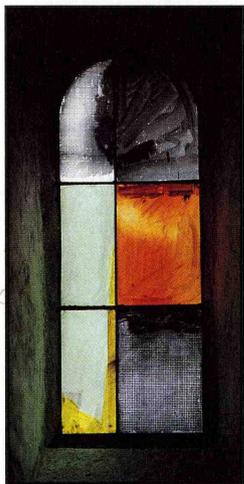
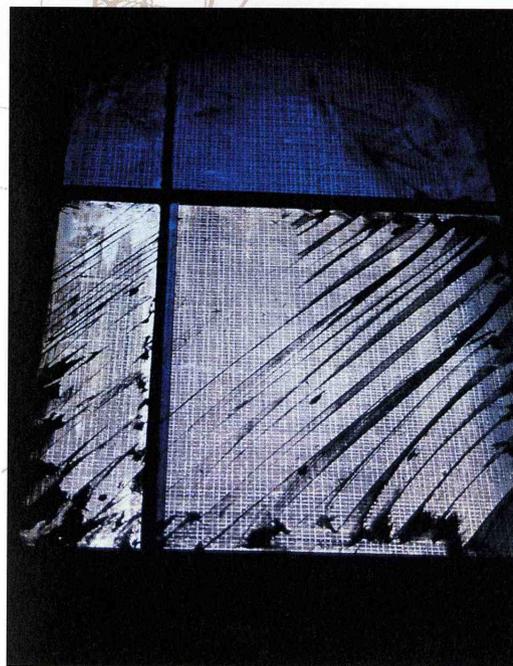


Première esquisse pour le sol, non réalisée

Gravure du verre : surfaçage avant la cuisson ou à l'acide sur des pièces cuites

Barlotière : pièce métallique prise dans la maçonnerie de l'encadrement de la baie permettant le maintien de la verrière

Cage à mouches : tracé géométrique systématique servant souvent de fond décoratif dans les vitraux médiévaux



Perspectives

La mise en valeur de l'église Saint-Etienne proprement dite se double d'un traitement des abords immédiats. Le monument s'intègre dans la cité et devient un véritable élément d'urbanisme. Profitant du réaménagement de la place du Martroi, il a paru opportun en effet à la commune d'offrir à l'église un cadre digne d'elle : longtemps, elle a pâti d'une présentation médiocre.

Son enduit terne et décrépi la rendait quelconque et l'espace vert qui la bordait au sud ne permettait pas d'en apprécier le simple mais beau volume. Le trottoir continu ne permet plus aux véhicules de se garer.

Le nouvel espace allié avec élégance et sobriété minéral et végétal. Des rangées alternées de lavande, de buis et d'if fastigé conduisent le regard vers l'église.

L'église a reçu à l'extérieur un enduit clair et sensible sous lequel on devine les matériaux de construction.

La restauration générale de l'église Saint-Etienne est le résultat d'une action continue des municipalités successives et de l'Etat en faveur de la préservation du patrimoine et de sa mise en valeur. Elle inaugure d'autres opérations sur les principaux monuments classés à Beaugency et sonne la reconquête du centre ancien. Cette dernière se traduit, entre autres, par la mise en place de circuits piétonniers, la création de parkings pour désengorger le centre, une attention toute particulière aux abords des monuments.

Les monuments classés à Beaugency

Eglise Saint-Etienne
(classement en 1840)

Hôtel de ville
(classement en 1840)

Tour dite de César
(classement en 1840)

Eglise Notre-Dame
(classement en 1862)

Tour Saint-Firmin
(classement par arrêté du 10.09.1913)

Maison dite des Templiers
(classement de la façade sur rue par arrêté du 07.06.1919)

Tour dite de l'Horloge
(classement par arrêté du 05.09.1922)

Château de Dunois
(classement par arrêté du 18.08.1926)



Quelques dates :

- 1079 ou 1080 : don par Landry III de l'église à l'abbaye de la Trinité de Vendôme entériné
- 1157 : le prieuré compte un prieur, un cellerier, un sacristain, un aumônier et cinq religieux
- 1490 : le prieuré cesse d'être conventuel et d'abriter une communauté
- 1567 : toutes les églises de Beaugency sont incendiées par les protestants
- 1669 : aliénation des terrains adjacents pour y construire des maisons
- 1790 : vente comme bien national à Monsieur Fafet, marchand de bois à Orléans.
L'église sert d'entrepôt à vin
- 1840 : classement monument historique
- 1847 : achat par l'Etat

BEAUGENCY Eglise Saint-Etienne

Monument historique classé
(liste de 1840)
appartenant à la ville de Beaugency

Travaux réalisés :
restauration générale
Dates du chantier :
septembre 1993 à février 1999

Montant total des opérations :
7 786 000 F TTC
Financements : Etat 55% -
Département 25% - Ville 20%

Maîtrise d'ouvrage :
Ministère de la culture et
de la communication
(Direction régionale des
affaires culturelles du Centre)
-Marc Botlan, conservateur régional
des monuments historiques
-Pascal Thévard, adjoint technique
des bâtiments de France

Maîtrise d'œuvre : Jacques Moulin,
architecte en chef des monuments
historiques, Christophe Wagner,
architecte assistant, André Lejars,
vérificateur des monuments historiques

Surveillance archéologique :
Association des fouilles
archéologiques nationales

Crédits iconographiques : Jacques
Moulin, conservation régionale des
monuments historiques du Centre,
archives départementales du Loiret
(Conseil général), F. Lazennec

Documents : Conservation régionale
des monuments historiques du Centre,
AFAN, archives du Patrimoine (Paris),
Jean-Dominique Fleury
Ont collaboré à ce numéro :
Lionel Bergatto,
Jean-Dominique Fleury,
Philippe Saunier, Pascal Thévard

Conception graphique :
Plan Fixe - 69 Lyon

Maquette et réalisation :
Domani - 45 Orléans

Dépôt légal : ISSN n°1275-451 X

Coordonnateurs SP5 :
Alain Cartier (Blois - 41)

Entreprises :
-Maçonnerie Pierre de taille :
entreprises RPL (Saran-45)
et Lefèvre (Blois-41)
-Charpente :
entreprise Les Métiers du Bois
(Fontaine-le-Comte-86)
-Couverture :
entreprise Bonnet (Chémery-41)
-Création de vitraux :
Jean-Dominique Fleury (Toulouse-31)
-Dallage intérieur :
Jean-Dominique Fleury (Toulouse-31)
-Espaces verts :
entreprise Richard (Orléans-45)
-Serrurerie Ferronnerie :
entreprise Marion (Orléans-45)
-Menuiserie :
entreprises Les Métiers du Bois
(Fontaine-le-Comte-86)
et Bonnet (Chémery-41)
-Badigeon :
entreprise Leroy
(Ferrières-en-Gâtinais-45)

Aménagements intérieurs sous
maîtrise d'ouvrage de la ville :
786 000 F TTC

Maîtrise d'œuvre :
Philippe Chesneau (Chécy-45)
Maçonnerie :
entreprise Lefèvre (Blois-41)
Electricité chauffage :
entreprise Verger-Delporte (Tours-37)